

nous très-bien que le révérend orateur ne veuille pas transiger avec ses croyances religieuses, mais était-ce bien à lui, ministre de paix, qu'il appartenait d'évoquer ainsi la question de la bible pour en faire une provocation et une menace, de toucher à la plaie pour la rendre plus dangereuse ? Le chef du clergé catholique comprenait mieux selon nous, son devoir, lorsqu'il faisait placarder dans les rues la proclamation suivante, si pleine de douleur dans son laconisme : *« Jux catholique de la ville et du comté de Philadelphie :—La déplorable émeute d'hier, qui a coûté la vie à plusieurs de nos frères doit exciter notre plus profonde douleur, et il appartient à tous ceux qui ont pris part à ces scènes tragiques de s'humilier devant Dieu, et de sympathiser profondément et sincèrement avec ceux dont les parents et les amis sont tombés. Je vous conjure ardemment d'éviter toutes occasions de désordre, de vous tenir à l'écart des lieux publics, de ne rien faire qui puisse éveiller l'exaspération. Pratiquez la paix envers tous les hommes, ayez la CHARITÉ, sans laquelle nul ne peut voir Dieu. »*

« FRANCIS PATRICK, évêque de Philadelphie. »

« Ajoutons que les protestants sont unanimes à rendre hommage à la conduite tenue dans ces oratoires, us événements par le clergé catholique. On a vu des prêtres, revêtus de leurs ornements sacerdotaux, se jeter entre les deux partis au risque de leur vie. Un grand nombre de catholiques influents ont aussi fait tous leurs efforts pour apaiser le fanatisme aveugle de leurs coreligionnaires. Mais reprenons le récit de la lutte.

« Après l'adoption des résolutions du révérend Perry, la foule sortit pour aller former un autre meeting, en plein vent, au coin de Second-et-Master-Streets. Le drapeau mutilé qui leur servait de ralliement, fut hissé sur un pavillon qui se trouve là et qui sert de remise à une pompe. Mais à peine le drapeau avait-il paru, que des coups de fusil partirent des maisons voisines. Les Américains se dispersèrent, puis, revenant sur leurs pas, et trouvant le pavillon envahi, ils en firent le siège, l'enlevèrent et, traînant la pompe dans la rue, ils la brisèrent. Ce succès obtenu, ils allèrent se mettre à l'abri de balles dans le marché et, de 4 à 5 heures, la fusillade continua sans faire beaucoup de victimes. Le pavillon de la pompe avait été occupé par les Irlandais, et comme c'était là un poste très-avantageux, les Américains l'attaquèrent une seconde fois, et s'en étant emparés assouvirent leur colère sur une malheureuse cloche. Bientôt après, le feu déclara dans une maison en bois située derrière le pavillon, et les flammes, ne trouvant aucun obstacle à leurs progrès, ne s'arrêtèrent qu'après avoir dévoré 29 maisons et les vastes toitures du marché. La fusillade avait recommencé, plus vive et plus meurtrière, aux lieux de l'incendie.

« Dans les récits faits par les divers journaux et les diverses correspondances de Philadelphie, nous avons vainement cherché, jusqu'à sept heures du soir, c'est-à-dire pendant les quatre premières heures de la lutte, la présence des autorités civiles et militaires. On ne signale leur apparition nulle part. A sept heures, enfin, lorsque la destruction des propriétés vint s'ajouter à celle des personnes, la milice arriva, commandée par le général Cadwallader, et précédée du shériff et de ses constables. Après avoir occupé les postes les plus importants, et braqué ses canons à l'embouchure des rues, le général se mit à haranguer la foule, et déclara qu'il était venu pour maintenir l'autorité de la loi envers et contre tous ceux qui la violaient, sans distinction d'Américains et d'Irlandais. Il est d'autant plus à regretter que cette intervention oratoire ait été si tardive, que, s'il faut en croire les correspondances, les paroles du brigadier-général calmèrent comme par enchantement l'exaspération de l'émeute. Américains et Irlandais se séparèrent à sa voix et, à 8 heures et demie, les pompes purent arriver, militairement escortées d'ailleurs sur le théâtre de l'incendie dont elles eurent bientôt arrêté les ravages.

« Ainsi se termina la seconde journée de cette désastreuse guerre civile. Il a été impossible de constater d'une manière certaine le nombre des victimes, mais on pense qu'il y a eu environ 15 morts et 50 blessés dont quelques-uns très grièvement.

« Ce jour-là, comme le précédent, la victoire appartenait aux Irlandais qui, étant retranchés dans leurs maisons, ne donnaient presque pas de prise aux balles de leurs adversaires. On ne compta que deux morts dans leurs rangs, et même l'un d'eux était-il un paisible citoyen qui n'était rendu coupable que d'une mortelle curiosité. Mais si la fusillade avait été meurtrière pour les Américains, en revanche l'incendie fut désastreux pour les vainqueurs, car presque toutes les maisons détruites étaient habitées par des familles irlandaises, qui se trouvaient, la nuit venue sans asyle et sans pain. L'incendie avait en même temps préparé de meilleures chances aux Américains pour le lendemain, en traversant les espèces de fortifications à l'abri desquelles avaient jusqu'alors combattu les Irlandais. Avant de passer au récit de cette troisième journée, nous devons relater un épisode hideux qui révèle jusqu'à quel point était portée l'exaspération des combattants. Au coin d'une rue, s'était posté un Irlandais nommé Taggart, qui avait plusieurs fois, et avec une fatale adresse, déchargé son fusil sur les Américains. En vain on avait cherché à le tuer; paraissant et disparaissant à propos, il continuait son feu meurtrier, lorsqu'enfin un vègre, faisant un détour, vint le surprendre par derrière et lui tira un coup de pistolet. Taggart, blessé, tomba alors au pouvoir de ses ennemis, d'abord, le conduisirent chez un magistrat. Celui-ci ordonna que le coupable fût conduit en prison. Mais pendant le trajet, les gardiens de Taggart furent impuissants à maîtriser la rage de la foule. On leur arracha ce misérable, qui, une corde au cou, fut traîné pendant assez longtemps sur le pavé de Second-Street. Tout à coup un cri cria : « Pendez-le ! » Aussitôt les bourreaux de Taggart s'arrêtèrent, et transformant le poteau d'un reverbère en potence, ils procédèrent à la pendaison. La corde ayant cassé, et le cadavre, horriblement mutilé, ne donnant plus aucun signe de vie, on l'abandonna. Il fut aussitôt recueilli par quelques Irlandais, et le médecin réussit à le raviver au moyen de quelques puissants réactifs; mais ce ne pouvait être qu'une prolongation d'agonie. Cet horrible épisode suffirait seul pour rendre, dans ce drame, le rôle des Américains aussi odieux par sa vengeance que l'a été celui des Irlandais par son initiative. Mais, malheureusement, la rage des nôtres ne s'était pas épuisée sur le cadavre de Taggart, et c'est à elle, à elle seule qu'il faut attribuer tous les crimes du lendemain. Ce jour-là, le mercredi, il n'y a pas eu de sang versé, parce qu'il n'y a pas eu de combat, mais les ruines, demeurés maîtres du champ de bataille qu'ils avaient abandonné les vainqueurs, se sont portées aux plus désastreuses représailles.

« La retraite des Irlandais, à la fin de la seconde journée, n'a pas été bien expliquée; elle doit être probablement attribuée, d'un côté, aux changements désavantageux que l'incendie avait apportés à leur position, de l'autre, au respect que leur avait inspiré la voix de leurs chefs religieux. Quoiqu'il en soit, presque tous s'étaient éloignés de Kensington, pour aller dans les campagnes voisines. Mais leur absence fut loin d'abord d'être considérée comme une fuite. On croyait qu'ils n'avaient un moment quitté le champ de bataille que pour aller recruter de nouveaux renforts dans les villages de Moyamensing, Richmond et autres dont la population est en grande partie irlandaise. Aussi s'attendait-on à les voir réapparaître, le mercredi, plus nombreux et plus terribles que les jours précédents; mais cette crainte ne s'étant pas réalisée, les Nôtres ont pu impunément promener partout la torche incendiaire.

« L'œuvre de destruction commença, vers deux heures de l'après-midi, sur quelques maisons irlandaises situées dans Ninth et Pèpular streets. Elles furent complètement brûlées. Bientôt après la foule se porta vers l'église catholique de St. Michel. Un certain capitaine Fairland demanda la clef au pasteur, sous prétexte de s'assurer qu'il n'y avait personne de caché dans l'édifice sacré. Le digne curé s'empressa de donner non-seulement les clefs de l'église; mais aussi celles de son presbytère; le capitaine s'en vint qu'il n'y avait personne et sortit. Mais il n'eut pas le soin de fermer les portes, et trois individus s'introduisirent dans le sanctuaire en se glissant derrière la compagnie de milice que commandait le capitaine. Bientôt un des misérables parut à

une fenêtre et jeta à la foule la nappe de l'autel et d'autres ornements sacrés. Tous les trois sortirent ensuite, et au bout de quelques minutes, on vit les flammes s'élever de l'intérieur.

Pendant qu'elles faisaient de rapides progrès, auxquels applaudissait la multitude, des brigands pénétrèrent de force dans la maison du pasteur et y mirent le feu après s'être amusés à jeter le mobilier par les croisées. Lorsque la coupole de l'église se fut écroulée avec fracas, on entendit un tambour et un fifre, appartenant à la milice, jouer la fameuse marche anglaise de *The Boyne Water*, composée pour célébrer la victoire du roi protestant Guillaume III sur le roi catholique Jacques II, à Boyne, en Irlande, et la foule accueillit par des hurrahs cette allusion sacrilège, si pleine de menaces.

A 4 heures, les incendiaires se portèrent sur le couvent catholique des Sœurs de la Charité, au coin de Second et Phoenix streets. La veille, ce sanctuaire de paix, où de pauvres femmes se consacraient à l'éducation des enfants indigènes, avait échappé à la fureur des protestants; mais, cette fois, le crime a été consommé et les malheureuses religieuses ont été obligées de fuir devant les flammes en entraînant leurs élèves. Elles n'ont fui, cependant, qu'après avoir, aux lieux de l'incendie, rendu les derniers devoirs à un enfant qui était mort la veille. Cette cérémonie avait, dit-on, quelque chose de sublime par sa simplicité, au milieu de l'immensité des désastres qui lui servaient de cadre.

Nous ne pouvons nous arrêter à compter une à une les maisons particulières qui ont été incendiées; mais, dans cette journée, il en a été détruit 20 ou 25.

Vers 6 heures, on apprit que l'émeute se dirigeait du côté de l'église de St. Augustin qui était un des édifices les plus splendides dont puisse s'honorer l'architecture américaine. Aussitôt que fut donnée l'alarme, le maire se porta sur ce point et essaya sur la foule qui l'y avait précédé l'influence de sa parole. Mais il fut moins heureux que ne l'avait été le général Cadwallader, car, au lieu de se disperser, les émeutiers, en resserrant le cercle au sein duquel s'était placé le maire, le contraignirent à déguerpir. Celui-ci entra dans son bureau pour faire une proclamation, et, pendant ce temps, une lutte s'engagea entre la foule et la police. Déjà quelques briques avaient été lancées, et le maire avait même été atteint; mais après son départ, ce fut une véritable grêle à laquelle ne purent résister les vaehmen et les constables qui faisaient cercle autour de l'église. Ils se débandèrent et les incendiaires se mirent alors à l'œuvre avec un horrible calme. On commença par enlever la grille qui entourait la plate-forme sur laquelle est construit l'édifice; puis, à l'aide d'une espèce de bélier, on frappa à coups redoublés une des portes sans pouvoir l'enfoncer. On s'attaqua alors avec plus de succès aux croisées. Pendant ces opérations, le cri de : « Les soldats ! les soldats ! » retentit tout à coup, et en effet on vit déboucher non loin une compagnie de milice. Mais il était trop tard, une torche avait déjà jeté le feu au sein du sanctuaire. Les flammes, cependant, se propagèrent avec beaucoup de lenteur, et se seraient peut-être éteintes d'elles-mêmes si les spectateurs ne s'étaient empressés de les alimenter avec des combustibles volés dans les maisons voisines, et on poussa même le vandalisme jusqu'à transporter dans le foyer une très grande quantité de volumes précieux qui formaient la bibliothèque de l'église et se trouvaient dans un bâtiment adjacent. Mais la foule s'impatientait fort, pourtant, parce que la magnifique coupole de l'église, surmontée d'une grande croix, faisait trop longtemps attendre sa chute, qui, enfin, fut accueillie par un immense hurra. Et les pompiers étaient là, regardant l'élément destructeur accomplir ses ravages, sans oser lutter contre lui de peur d'encourir le mécontentement de la populace.

Grâce à Dieu, cependant, ce devait être là probablement le dernier épisode de ces pourantables saturnales. Après la destruction de l'église de St. Augustin, le torrent incendiaire s'est brusquement arrêté. On a bien eu des craintes pour d'autres églises catholiques, mais elles ne se sont pas réalisées. Le lendemain il n'y a eu ni combat, ni incendie. On a pu compter les victimes et les ruines. Les trois établissements catholiques brûlés le mercredi sont, seuls, évalués à 200,000 dollars; et en y ajoutant les maisons particulières détruites ou endommagées, la perte se trouve probablement portée à près d'un demi-million de dollars. En vertu d'une loi de l'Etat qui a déjà été rigoureusement exécutée, c'est la communauté de Philadelphie qui est responsable des dommages occasionnés par son impuissance à réprimer l'émeute. C'est justice. Quant aux morts et blessés, il a été impossible d'en constater officiellement le nombre. Jeudi le coroner avait déjà été appelé à faire une enquête sur 14 cadavres, dont deux Irlandais seulement, et le nombre des blessés était évalué à 39.

Le gouverneur de l'état de Pensylvanie, D. R. Porter, a quitté Harrisburg en recevant la première nouvelle des troubles, et est arrivé à Philadelphie mercredi soir. Il a immédiatement annoncé sa présence, et fait acte d'autorité, par une proclamation dans laquelle il approuve toutes les mesures répressives qui ont été adoptées, et en ordonne de nouvelles. On assurait qu'il avait émis des ordres pour la mobilisation des gardes nationales des comtés les plus rapprochés de Philadelphie, et que, en outre, il avait envoyé à une compagnie de l'armée régulière qui se trouve casernée dans un fort, à quelques milles de distance, l'ordre de se rendre immédiatement à son appel. Il y a donc tout lieu d'espérer que les autorités auront enfin, tardivement, pris une attitude assez puissante pour empêcher de nouveaux crimes.

Voici encore comment s'exprime à ce sujet le *Courrier des Etats-Unis* dans sa feuille du 14 :

C'est à peine si l'on s'occupe encore des trois journées de Kensington, et la plupart de nos confrères américains, qui nous avaient promis leur opinion sur les causes, les dangers, les remèdes de la lutte politique dont ils donnaient naguère les sanglants bulletins, se bornent, depuis que cette lutte est finie, à constater que l'ordre règne. Oui, l'ordre règne ! mais il règne sur les cadavres et sur des ruines; il règne parce que l'un des deux partis, soit par prudence, soit par repentir, a déserté le champ de bataille, parce que l'autre s'est lassé de parcourir les rues en secouant la torche incendiaire sur les maisons et sur les églises désertes. L'ordre règne; mais la liberté ne règne pas, car le culte religieux a dû être interrompu le dimanche dans les temples catholiques, par ordre de l'évêque de Philadelphie, dont la conduite, si pleine de modération et de charité, a donné un éclatant démenti aux calomniateurs, aux persécuteurs de la religion dont il est le digne épôtre. Le sang n'aurait pas coulé, l'incendie n'aurait pas exercé ses terribles ravages, si les chefs des Américains n'avaient imité l'exemple des chefs des catholiques, si au lieu de s'abstenir, avec un enlacement aussi coupable qu'impudent, à braver, pour leurs meetings, les menaces de leurs adversaires, ils étaient paisiblement tenus à l'écart en attendant que les autorités intervenant pour protéger leurs réunions, comme les catholiques s'abstiennent maintenant de s'assembler autour des autels pour ne pas provoquer les vengeances des protestants. L'ordre règne, mais la loi ne règne pas, car si l'on nous a donné le chiffre des morts et celui des blessés, si l'on a calculé le nombre et la valeur des ruines, on n'a pas dit encore que les coupables, si nombreux dans l'un et l'autre camp, eussent été arrêtés pour être livrés aux rigueurs